

# **L'action de la délégation socialiste française au Parlement européen**

## **6 VICTOIRES DE CETTE SIXIÈME LEGISLATURE (2004-2009)**

### **1 - Une victoire face à la casse sociale proposée par la droite néolibérale...**

La directive « Services », dite Bolkestein, prétendait faciliter la liberté d'établissement des prestataires de service dans les Etats membres ainsi que la libre circulation des services. En réalité, elle remettait en cause les services publics et sociaux ainsi que le droit du travail ; en particulier, avec le principe du pays d'origine, elle mettait directement en concurrence les différents systèmes sociaux puisqu'il n'existe pas de règles communes entre les Etats membres : une même prestation aurait pu être effectuée à des conditions différentes, sans respect du droit et des pratiques sociales de l'Etat où avait lieu l'activité.

Bien que nous n'ayons pas voté cette directive, nous avons pu contraindre la droite européenne à accepter un certain nombre d'amendements pour écarter les propositions les plus dangereuses, mieux définir et protéger les missions des services publics, protéger le consommateur afin que dans tous les cas il bénéficie du droit en vigueur dans son Etat.

### **2 – Une victoire pour avancer vers la nouvelle Europe sociale : mise en place d'un encadrement strict du temps de travail**

La bataille a fait rage en 2<sup>nde</sup> lecture au Parlement entre les défenseurs d'un ultralibéralisme en droit du travail et ceux souhaitant une limitation de la durée hebdomadaire du travail. Socialistes et partenaires sociaux, ont réussi à obtenir un vote refusant de longs horaires de travail et l'affaiblissement des normes du temps de travail. Le bras de fer avec le Conseil n'est pas pour autant terminé car les négociations continuent suite à ce vote de rejet des propositions du Conseil.

### **3 – Une victoire pour préserver l'environnement au bénéfice des générations futures...**

Le règlement REACH modifié est à mettre à l'actif des socialistes européens. Dans les négociations, nous sommes parvenus à concilier des objectifs apparemment contradictoires, à savoir améliorer la protection de l'environnement et la santé des européens sans menacer la compétitivité des entreprises, et notamment des PME.

Pour cela, REACH impose l'enregistrement des substances chimiques et leur évaluation, l'octroi d'une autorisation pour les substances très dangereuses et prescrit le remplacement des produits très dangereux. Au total REACH couvre 30.000 des 100.000 substances commercialisées dans l'UE. Même si le projet initial n'a pas complètement résisté à la pression de certains lobbies de l'industrie chimique et leur soutien de droite, nous nous félicitons des avancées obtenues : outre la mise à disposition systématique d'informations sur la sécurité des substances commercialisées au sein de l'UE, le consommateur peut désormais demander au fabricant d'un bien si l'article qu'il va acheter contient des substances dangereuses ; par ailleurs, c'est désormais aux entreprises de prouver l'innocuité de leurs substances et produits pour pouvoir les commercialiser et non plus aux autorités d'identifier les substances dangereuses afin de les retirer du marché.

Lors des prochaines révisions de ce règlement, nous tenterons d'améliorer ce texte qui constitue déjà une base essentielle.

## **4 – Une victoire pour moraliser les marchés financiers : favoriser le long terme**

Il existe dans un certain nombre d'Etats membres la possibilité pour les entreprises d'attribuer davantage de droits de vote aux actionnaires présents dans leur capital depuis un certain nombre d'années : cela permet à une entreprise d'encourager les investisseurs sur le long terme, qui ne cherchent pas une rentabilité immédiate élevée, mais plutôt une croissance et un développement de la société dans le temps. Un certain nombre d'investisseurs, plus portés sur la spéculation que sur une saine croissance, ont cherché à interdire ce type de législation au niveau européen.

Nous avons mené – avec succès – plusieurs initiatives pour empêcher le Commissaire Charlie Mc Creevy d'interdire aux Etats membres ce dispositif de droits de vote multiple.

## **5 –Une victoire pour la Méditerranée : non au projet Sarkozy, oui au projet européen**

Ce projet, qui n'impliquait que les pays bordant la Méditerranée – côté européen comme côté Sud – était conçu pour tourner le dos à l'Europe, trouver une alternative à l'adhésion de la Turquie, et imposer une vision sécuritaire de la question migratoire.

Nous avons défendu un partenariat multilatéral pour construire une entité régionale qui pèse mondialement. A travers la mobilisation d'une majorité des Etats membres, nous avons obtenu une modification du projet français, pour qu'il s'inscrive dans le cadre européen.

## **6 –Une victoire pour la santé dans les pays en développement : faciliter l'accès aux médicaments génériques**

Nous avons obtenu un accès aux médicaments génériques facilité pour les pays en développement et nous avons arraché l'élargissement de ce principe vers les pays les moins avancés et certains pays en développement non membres de l'OMC